

Conservateur de la réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche et Responsable du pôle gestion des espaces naturels

Date de publication de l'offre

09/08 - 30/09/2024

Type d'emploi

Fonctionnaire

Catégorie de métier

Gestion des espaces naturels

Nom de l'organisme

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Mission

Placé sous l'autorité du Directeur du syndicat et en étroite collaboration avec les autres responsables de pôles (lien fonctionnel) et avec la DREAL, autorité de tutelle de la Réserve, le/la Responsable du pôle - Conservateur de la réserve organise l'activité du pôle et pilote plus spécifiquement le plan de gestion de la réserve dans le cadre global des missions du SGGA.

A ce titre, le/la responsable du pôle GEN, membre de l'équipe d'encadrement, est force de proposition dans la conciliation des différents enjeux de préservation et d'accueil tout autant qu'en matière de cohérence globale des missions assurées par le syndicat.

Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale

o Coordonne et met en oeuvre le programme d'actions annuel de la réserve définie par le plan de gestion (préservation et surveillance du patrimoine naturel, suivis naturalistes et études scientifiques, accueil et sensibilisation du public...)

o Pilote la concertation avec les acteurs concernés par la gestion de la réserve ;

o Coordonne et participe aux activités de garderie (police de l'environnement), aux suivis et études scientifiques ;

o Elabore avec l'appui des collaborateurs les rapports d'activités annuels et quinquennaux, pilote l'évaluation du plan de gestion ;

o Organise et anime les réunions du conseil scientifique et du comité consultatif de la Réserve, en lien avec l'autorité préfectorale et la DREAL ;

o Contribue au positionnement stratégique de la Réserve : contribue à la réflexion prospective, fait des propositions de stratégie pour la gestion, développe des projets communs avec les acteurs du territoire, contribue à l'insertion de la Réserve dans le contexte socio-économique local, etc. Pour cette mission spécifique, il collabore étroitement avec le conservateur adjoint.

Responsable du pôle Gestion des Espaces Naturels

- Anime une équipe pluridisciplinaire de 4 personnes ;

- Assure le lien avec le pôle ressources et la Direction sur les aspects administratifs, financiers et stratégiques ;

- Collabore et favorise la transversalité inter-pôles ;

- Contribue au recrutement de nouveaux collaborateurs et accompagne leur progression et leur implication dans la collectivité ;

- Impulse l'ingénierie financière de son pôle ;

- Contribue aux évolutions organisationnelles et stratégiques de la collectivité ;

- Apporte l'expertise du SGGA auprès d'acteurs institutionnels et partenaires, notamment en matière d'expertise environnementale et de prise en compte la biodiversité dans la gestion et le développement des territoires.

Autres actions

Recherche des co-financements

Intervient auprès de publics en formation

Encadre des stagiaires sur les thématiques de référence

Contribue à la production d'outils de communication/sensibilisation, aux animations pédagogiques et aux évènements proposés par le SGGA ou l'autorité de tutelle

Participe ponctuellement aux activités menées sur les bivouacs

Contribue à toutes actions en lien avec les missions du SGGA

Profil

Poste ouvert aux agents de la fonction publique de catégorie A (filière technique ou administrative) ou à défaut aux non titulaires.

Formation de niveau ingénieur, MASTER dans un domaine de l'environnement et du développement durable : génie de l'eau et de l'environnement, écologie, biologie, science de la vie et de la terre, développement rural.

Expérience de 3 à 5 ans minimum en management de projet, actions partenariales, et en gestion des espaces protégés.

Un commissionnement au titre de la police de l'environnement serait un plus.

Compétences recherchées

- Scientifiques (écologie, géologie, méthodologie/protocoles, gestion d'espaces naturels), naturalistes et réglementaires (droit de l'environnement) ;
- Management d'équipe et de projets ;
- Techniques de concertation et jeux d'acteurs ;
- Environnement professionnel (fonctionnement administratif et juridique, environnement partenarial et institutionnel) ;
- Fonctionnement des collectivités et des règles de la commande publique (marchés publics) ;
- Commissionnement et assermentation au titre des réserves naturelles nationales (dans le cas contraire, le candidat devra s'engager à suivre la formation avec le plus grand soin).

Savoir-faire

- Suivis naturalistes, saisie des données scientifiques, élaboration de protocoles de gestion du patrimoine naturel ;
- Dans le cadre de la mission de conservateur de la Réserve naturelle : capacité à rendre compte à l'autorité préfectorale et à la DREAL en lien avec la hiérarchie du SGGA ;
- Dans le cadre de la mission de responsable de pôle : capacité managériale (expliquer et faire respecter des consignes, animer et coordonner une équipe, un projet, par le biais de posture et d'outils, maintenir de la cohésion d'équipe et de la motivation, prévenir et résoudre des conflits) ;
- Capacité rédactionnelle, de synthèse et de présentation (rapport d'activités, animation de rencontres), maîtrise des outils informatiques et bureautiques, des techniques de communication ;
- Capacité à mettre en œuvre une démarche de concertation, au relationnel institutionnel notamment avec des élus locaux ;
- Aptitude au dialogue, à la communication et à la prise de parole en public ;
- Capacité à rendre compte, à s'appropriier les consignes et le cadre fixé par le SGGA, et à en être garant, dans le respect des priorités établies dans la convention de gestion ;
- Définition de cahiers des charges, consultation des entreprises, négociation, et suivi des prestataires (études et travaux) ;
- Maîtrise des procédures de gouvernance en espace naturel protégé ;
- Capacité à effectuer un contrôle de police, dresser un timbre amende, mettre en œuvre une procédure judiciaire (audition, saisie, rédaction de procès-verbal, communication auprès du Procureur de la République) ;
- Capacité à évoluer en terrain naturel escarpé, à la navigation en canoé-kayak et en milieu périlleux (cavités, falaises) et maîtrise des gestes de premiers secours.

Savoir-être et attitudes requises

- o Adaptabilité, ouverture au changement
- o Aptitude relationnelle : écoute, empathie, maîtrise de soi, médiation
- o Aptitude physique
- o Capacité à travailler en équipe, au partage de l'information
- o Disponibilité, implication professionnelle, respects des échéances
- o Autonomie, rigueur, polyvalence, organisation & anticipation
- o Sens du service public

Informations complémentaires

Lieu de travail

Siège du SGGA à Saint Remèze

Déplacements sur le territoire du SGGA, dans les départements du Gard et de l'Ardèche, à Lyon (siège DREAL), voire ponctuellement au niveau national

Contraintes

Disponibilité : astreinte, travail/réunion ponctuel.le en soirée, samedi, dimanche et jours fériés

Pénibilité : travail ponctuel en milieu à risque (cavité, rivière, falaise), sur terrain accidenté, régulièrement en conditions de fortes chaleurs

Dangerosité : exposition à des situations conflictuelles avec du public (garderie) ;

déplacement en embarcation sur la rivière, utilisation très ponctuelle d'outils thermiques ou coupants (débroussailleuse, tronçonneuse, sécateur, scie...)

Horaires de travail

Le syndicat mixte dispose d'un règlement du temps de travail et du télétravail disposant de plusieurs options d'organisation du temps de travail

Ce poste relève du groupe 1 : options de 35h/semaine, 37h30 ou 39h avec plages fixes et plages variables et RTT allant de 0 à 23j /an

Dispositions particulières liées à la mission de police de l'environnement pour les missions ponctuelles le week-end (majoration, heures de récupération)

Rémunération et avantages

Rémunération basée sur la grille indiciaire du cadre d'emploi de catégorie A (attachés ou ingénieurs territoriaux) selon ancienneté et expériences + régime indemnitaire

Régime de prime d'astreinte (police de l'environnement)

Le SGGA est membre du Comité National d'Action Sociale

Exigences requises

Permis B

Calendrier

Date de publication : vendredi 9 août 2024

Date limite de dépôt des candidatures : lundi 30 septembre 2024 à 17h

Entretiens prévus mi-octobre 2024

Prise de poste souhaitée au plus tard le 1er janvier 2025

Coordonnées pour postuler

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à : Monsieur Pascal BONNETAIN, Président du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Par courrier : SGGA, 17 place du couvent 07700 SAINT-REMEZE

Ou par mail : f.cazin@gorgesdelardeche.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre sur cette même boîte mail Franck CAZIN, Directeur ou par téléphone au 04.75.98.77.31.